

QUELQUES PRINCIPES BIBLIQUES...

• Hébreux
13:16

- « Et n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir. »

DU SOUTIEN FINANCIER DE L'ŒUVRE DE DIEU

SOYONS CLAIRS !

D'un côté...

Personne n'est obligé de participer à l'offrande qui circule le dimanche matin. Donner ne sera jamais une obligation.

D'un autre...

Dieu accepte les offrandes. Il a confié à son église la mission de faire des disciples jusqu'aux extrémités de la terre. Les croyants ont le privilège de participer à cette mission par la prière, par le don de leur temps, de leur énergie, de leurs capacités. Par celui de leurs finances aussi !

Ainsi...

Dieu permet à ses enfants de s'impliquer dans son œuvre. Puisque tout ce que nous possédons : santé, travail ou biens, provient de Lui, veillons à ce que notre libéralité et notre reconnaissance arrosent et fassent croître notre foi. Soyons prêts à découvrir à notre tour la grandeur incroyable de la générosité et de la sollicitude de Dieu envers nous.

C'EST À DIEU QUE L'ON DONNE

En donnant à l'église ou à la mission, vous ne donnez pas à une association « parce qu'il ou elle en a besoin ». Vous offrez à Dieu, et non à une institution humaine. L'organisation administrative n'est que l'outil terrestre par lequel Dieu oriente ses fonds selon sa volonté.

Bien que Paul ait reçu de l'argent des mains des Philippéens, il leur écrit que leur offrande était adressée au Seigneur :

- Phil. 4:18
- Hébr. 13:16

- « J'ai tout reçu, et je suis dans l'abondance ; j'ai été comblé de biens, en recevant par Epaphrodite ce qui vient de vous comme un parfum de bonne odeur, un sacrifice que Dieu accepte, et qui lui est agréable »
- « Et n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir »

ON « REND » À DIEU

Notre argent, nos ressources proviennent de la grâce bienveillante de Dieu, qui nous les confie temporairement. Nous ne les emporterons pas !

- 1 Chr.
29:12-14
- Agg. 2:8

- « C'est de toi que viennent la richesse et la gloire, c'est toi qui domines sur tout, c'est dans ta main que sont la force et la puissance, et c'est ta main qui a le pouvoir d'agrandir et d'affermir toutes choses. Maintenant, ô notre Dieu, nous te louons, et nous célébrons ton nom glorieux. Car qui suis-je et qui est mon peuple, pour que nous puissions te faire volontairement ces offrandes ? Tout vient de toi, et nous recevons de ta main ce que nous t'offrons. »
- « L'argent est à moi et l'or est à moi – oracle de l'Éternel des Armées »

ON DONNE AVEC JOIE

Ainsi, l'offrande est une démonstration de reconnaissance et un témoignage de notre dépendance à Dieu.

Notre attitude est aussi importante que notre don. Les offrandes ne sont pas des obsèques ! Si vous donnez par obligation ou par devoir seulement, vous vous privez d'une appréciation toute spéciale de Dieu :

- 2 Cor. 9:7

- « Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. »
Remarque : c'est le seul passage de la Bible où un amour spécial de Dieu est promis en résultat d'une action particulière.

ON DONNE DISCRÈTEMENT

- Matt. 6:1-4
- Rom.12:8

Nos offrandes ne doivent jamais être l'occasion de se vanter. Il n'y a aucune gloire ni mérite à donner. C'est un geste normal de la vie chrétienne, et non une devanture publicitaire de spiritualité.

- « Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour en être vus ; autrement, vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils ont leur récompense. Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. »
- « Que celui qui donne le fasse avec simplicité... »

**ON DONNE
AVEC CONSÉCRATION**

- Luc 21:1-3
- Prov. 3:9

La libéralité est un test concret de notre amour pour Dieu, cependant l'épreuve concluante n'est pas ce que nous disons mais ce que nous faisons. Certaines églises reçoivent des pourboires dans leur collecte, et non des offrandes ! Jésus remarque le sacrifice relatif d'une offrande, non son montant absolu (un milliardaire qui donne 1 000 € par mois impressionne moins qu'un RMIste qui donne 10 € par mois).

- *« Jésus, ayant levé les yeux, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc. Il vit aussi une pauvre veuve, qui y mettait deux petites pièces. Et il dit: Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres. »*
- *« Honore l'Éternel avec tes biens, et avec les prémices [premières récoltes] de tout ton revenu. »*

C'est là le signe d'un sens des priorités et la marque de notre confiance en celui qui pourvoira à tous nos besoins (Phil. 4:19).

**ON DONNE EN FONCTION
DE NOS REVENUS**

- 1 Cor. 16:2

Les Israélites donnaient 23 % de leurs revenus (dîmes & offrandes). Nous ne sommes plus sous la Loi (Gal. 5:1). Mais le principe d'un don proportionnel demeure inchangé. La pratique de la dîme est remplacée par le principe de la gérance.

- *« Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra selon ses moyens, afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour faire les collectes. »*

**ON DONNE AVANT
LES AUTRES DÉPENSES**

À vous de décider du pourcentage des revenus que vous souhaitez offrir au Seigneur, « selon vos moyens ». Cela ne regarde que vous et Dieu. Selon nos moyens veut aussi dire que ce n'est pas en fonction des dépenses de l'église ou du nombre d'appels financiers qui y retentiront.

ON DONNE SANS EXCÈS

- Mat. 15:5-7
- 1 Tim. 5:8
- 2 Cor. 8:13

La Bible interdit d'offrir à Dieu ce qui serait nécessaire à votre famille.

- *« Mais vous, vous dites: Celui qui dira à son père ou à sa mère: Ce dont j'aurais pu t'assister est une offrande à Dieu, n'est pas tenu d'honorer son père ou sa mère. Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition. Hypocrites... »*
- *« Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle. »*
- *« Car il s'agit non de vous exposer à la détresse pour le soulagement des autres, mais de suivre une règle d'égalité: dans la circonstance présente votre superflu pourvoira à leurs besoins. »*

Le sentimentalisme ou l'émotion pourrait nous pousser à des gestes excessifs. Mais l'offrande est surtout un acte raisonné et réfléchi.

**DONNER
EST UNE GRÂCE**

Alors que le Dieu de toute grâce (1 Pie. 5:10) accomplit une œuvre de grâce dans le cœur du croyant, par le moyen de la parole de sa grâce (Act. 20:32), le croyant en retour donne avec joie et devient ainsi un canal de la grâce de Dieu dans la vie d'autres frères et sœurs en Christ. Ceux-ci à leur tour glorifient Dieu pour les dons reçus (2 Cor. 9.13), et prient pour le donateur (2 Cor. 9.14).

QUELQUES EXCEPTIONS

Ces textes ne s'adressent qu'à ceux qui ont des revenus dont ils disposent.

Certaines personnes s'exposeraient à de sérieux problèmes en participant financièrement à la vie de l'église (couple dont un conjoint n'est pas chrétien, jeunes de famille non chrétienne, etc.). Dieu connaît ces situations et sait prendre soin de son Église. Notre incapacité ne doit jamais nous culpabiliser ou nous donner de trop grands soucis.

**VOS DONNS
& LES IMPÔTS**

- Pour que vos dons soient déduisibles de vos impôts :

Donnez par chèque, le trésorier relèvera automatiquement votre nom, adresse & le montant de vos dons. Si vous donnez en liquide, mettez-le dans une enveloppe portant votre nom & adresse.

- Le trésorier vous enverra en fin d'année le certificat officiel donnant lieu à des réductions d'impôts (l'église est fiscalement assimilée aux œuvres d'utilité publique).

**EN GUISE
DE CONCLUSION**

- 2 Cor. 9:6-12

- *« Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie. Et Dieu peut vous combler de toutes ses grâces, afin que, possédant toujours en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne œuvre, selon qu'il est écrit: Il a fait des largesses, il a donné aux indigents; Sa justice subsiste à jamais. Celui qui fournit de la semence au semeur, et du pain pour sa nourriture, vous fournira et vous multipliera la semence, et il augmentera les fruits de votre justice. Vous serez de la sorte enrichis à tous égards pour toute espèce de libéralités qui, par notre moyen, feront offrir à Dieu des actions de grâces. Car le secours de cette assistance non seulement pourvoit aux besoins des saints, mais il est encore une source abondante de nombreuses actions de grâces envers Dieu. »*